



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1360

Lancement de l'opération 60046587 "Prévention de l'usure professionnelle Sport 2021-2026"-
Affectation d'une partie de l'AP n°2021-2- Programme 00004

Direction des Sports

Rapporteur : Mme NUBLAT-FAURE Julie

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 DECEMBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 9 DECEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 23 DECEMBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme DE LAURENS (pouvoir à Mme DUBOT), M. VIVIEN (pouvoir à Mme PRIN), M. EKINCI (pouvoir à Mme DUBOIS BERTRAND), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), Mme CABOT (pouvoir à M. REVEL), Mme FRÉRY (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1360 - LANCEMENT DE L'OPERATION 60046587 "PREVENTION DE L'USURE PROFESSIONNELLE SPORT 2021-2026"- AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP N°2021-2-PROGRAMME 00004 (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 1 décembre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 du 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon.

Par délibération n° 2021/1204 du 18 novembre 2021, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon dont « Enveloppes Sports 2021-2026 » AP n° 2021-2, programme n° 00004.

Il s'agit d'une enveloppe visant à prévenir l'usure professionnelle des agents de la Direction des sports dans le cadre de la démarche PREQUIP de la Délégation Jeunesse, éducation, enfance, sports et inclusion.

Les actions concerneront l'amélioration des conditions de travail par des mesures d'adaptation des postes, des mobiliers, des outils, des matériels et/ou des locaux de travail en fonction des besoins exprimés par les différents services de la direction. Les crédits alloués seront aussi mobilisables lors de l'identification d'un besoin particulier non planifié : visites de sécurité, entretiens de retour en poste, accidents du travail...

Enfin, l'enveloppe permettra de solutionner rapidement des problématiques de terrain mais aussi d'envisager des essais de solutions innovantes, plus ergonomiques et/ou de financer le « surcoût ergonomique » lors d'un achat.

Cette opération est estimée à 240 000 € sur le mandat 2021-2026.

Vu les délibérations n° 2021/584 du 25 et 26 mars 2021 et n° 2021/1204 du 18 novembre 2021 ;

Où l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

DELIBERE

- 1- Le lancement de l'opération n° 60046587 « Prévention de l'usure professionnelle Sports 2021-2026 » est approuvé. Cette opération est financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-2, programme n° 00004.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou

à inscrire au budget de la Ville de Lyon sur le programme 00004, AP 2021-2, opération 60046587 et imputées aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonctions 32, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant susceptible de modifications compte tenu des aléas pouvant survenir :

- 2022 : 48 000 €;
- 2023 : 48 000 €;
- 2024 : 48 000 €;
- 2025 : 48 000 €;
- 2026 : 48 000 €

- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le Fonds européen de développement régional, le Fonds social européen ou tout autre Fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET